

La qualité de l'eau parfaitement conforme à la réglementation

NEWS

Friday, July 19, 2019

La qualité de l'eau parfaitement conforme à la réglementation

L'eau du robinet peut être consommée sans risque à Vélizy-Villacoublay. Suite à un article de presse remettant en cause la qualité de l'eau en Ile-de-France nous avons demandé au SEDIF qui produit notre eau potable d'expliquer la situation.

La qualité de l'eau produite dans les usines de potabilisation du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF) est parfaitement conforme à la réglementation. L'eau du robinet, la plus contrôlée de France, peut être consommée sans risque.



UNE QUALITE DE L'EAU IRREPROCHABLE

La qualité de l'eau produite dans les usines de potabilisation du Syndicat des Eaux d'Île-de-France (SEDIF) est parfaitement conforme à la réglementation. L'eau du robinet, la plus contrôlée de France, peut être consommée sans risque.

Les eaux produites par le SEDIF satisfont aux exigences du Code de la Santé Publique, tout particulièrement en termes de **surveillance de la radioactivité** dans l'eau (notamment la mesure du tritium). Depuis 2004, la réglementation sanitaire prévoit des contrôles très encadrés de la radioactivité dans l'eau.

L'**usine de Choisy-le-Roi**, l'une des plus grandes usines d'eau potable d'Europe qui utilise l'eau de la Seine, produit chaque jour en moyenne 325 000 m³ d'eau pour près de 2 millions d'habitants du sud de la banlieue parisienne. 24 contrôles de radioactivité sont réalisés chaque année. Depuis 2010, plus de 180 mesures ont été effectuées. Les résultats ne montrent pas d'évolution sur cette période. **La moyenne de ces valeurs est de 9 becquerels par litre**, largement en deçà du seuil réglementaire de 100 becquerels par litre fixé par la Directive européenne relative à l'eau potable de 1998 (98/83/CE) et du seuil recommandé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) de 10 000 becquerels par litre.

De plus, le SEDIF va au-delà des exigences réglementaires en mesurant en continu la radioactivité dans la Seine. Depuis la création de la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine, le SEDIF a mis en place, au titre d'une surveillance renforcée, une balise installée sur la Seine à Ablon-sur-Seine (à 6 km en amont de l'usine de Choisy-le-Roi). Cette dernière mesure en permanence la radioactivité gamma pour un suivi en temps réel de tout événement anormal. En cas d'anomalie, les autorités sanitaires seraient immédiatement alertées afin de mettre en place les mesures adéquates pour garantir la qualité et la sécurité sanitaire de l'eau distribuée. Cette situation ne s'est jamais présentée.

L'être humain est exposé en permanence à une radioactivité naturelle.

En France, selon l'Institut de Radioprotection et de Sécurité Nucléaire (IRSN), l'eau et les aliments (notamment les fruits, les légumes, les produits laitiers, la viande, le poisson, les fruits de mer) représentent 11% de la radioactivité moyenne reçue par la population, le reste étant issu du milieu naturel ou de l'atmosphère, mais aussi des usages médicaux (rayons X).